



Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA,

Nous sommes entré-es, et avec une accélération notoire depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, dans une période sombre de notre histoire. L'obscurantisme refait surface mettant en danger recherches scientifiques et publications diverses, mettant gravement en cause les droits fondamentaux d'un grand nombre de personnes

L'exigence de vérité est piétinée au profit d'opinions infondées, de propagandes infâmes dont le seul motif est l'expression du droit du plus fort, la remise en cause de la démocratie au profit des idées d'extrême-droite et des régimes autoritaires quand ce n'est pas dans le seul intérêt de l'enrichissement d'une poignée de nantis. Dans ce contexte, plus que jamais il est besoin de former, éduquer, libérer les esprits.

Depuis quelques semaines, nous n'entendons que vociférations impérialistes et bellicistes, menaces et chantages au mépris de la plus élémentaire diplomatie et a fortiori au mépris du droit international et de l'exigence de paix.

Dans ce contexte, il est toujours besoin de former, éduquer, prendre soin de nos jeunes que l'état du monde, comme celui de la planète, pourrait légitimement angoisser. Or, le discours martial du président Macron au début du mois de mars, évoquant une paix révolue en Europe, des restrictions budgétaires au profit d'un budget de la défense renforcé a pu sidérer.

Nous ne sommes pas naïfs : nous mesurons la gravité de la situation. Mais pas plus demain qu'hier nous ne voulons de SNU pour la jeunesse ; pas plus aujourd'hui qu'hier nous n'accepterions que la démocratie sociale ne soit davantage mise en péril encore au profit des industries de guerre. Pas plus demain qu'aujourd'hui nous n'accepterons que l'éducation et l'ensemble des services publics soient sacrifiés quand ils sont la garantie, la meilleure des défenses contre le délitement du dialogue et du lien social sur notre territoire par exemple. Ce n'est pas, comme l'a souhaité le Premier Ministre, de poser la question d'une identité française qui retissera le lien.

La quête d'identité conduit inéluctablement à figer, essentialiser et rejeter.

La République s'est construite sur des valeurs qu'il est bon de rappeler, où il est question par exemple de fraternité. Nos organisations syndicales, en responsabilité, appellent à participer à des rassemblements pour une paix juste et durable et contre toutes les formes de discriminations dans les jours qui viennent.

Oui l'histoire bégaie et on le mesure encore quand on considère la place de l'enfant dans nos sociétés. On pense bien sûr à ceux qui sont privés de leurs droits les plus élémentaires par la guerre ou par la faute d'un régime aveugle et autoritaire. Mais on pense aussi à ce que révèle l'affaire Bétharram. Les violences et crimes commis à l'encontre de ces enfants, dans le silence coupable d'un grand nombre de témoins et sur un temps aussi long, traduit une faillite, y compris de notre institution qui doit veiller, bien plus qu'elle ne le fait, à l'éducation, la formation délivrées dans les établissements et écoles qui ne relèvent pas de l'Ecole publique.

La FSU et la CGT Educ'action revendiquent d'ailleurs que les financements publics aillent à l'école publique.

Dans l'immédiat nous demandons la plus grande transparence sur les enveloppes de moyens accordés au privé et sur la gestion de l'argent public par ces mêmes établissements privés.

D'autant que, dans l'académie de Poitiers, à cette rentrée, les moyens manquent et à tous les niveaux. Rappelons au préalable cette dure réalité : la baisse des inscriptions aux concours d'enseignant es du second degré se poursuit inexorablement avec 2848 candidat-es de moins à la session 2025, soit une baisse de 4%. Pour nos organisations syndicales, redonner de l'attractivité aux métiers passe d'abord par une revalorisation sans condition pour mettre un terme au déclassé salarial et par l'amélioration des conditions de travail. Il manque aussi terriblement d'agent-es pour étayer les équipes pluri-professionnelles dans la multiplicité des missions qui sont les leurs : encadrement des élèves, prise en charge des questions sociales et de santé, agent-es techniques etc....

Il est évident que nous ne pouvons nous satisfaire des redéploiements que vous nous proposez ici qu'il s'agisse des emplois administratifs ou d'infirmier-es, y compris des personnels de direction. En effet, l'ouverture du collège de Vouneuil sous Biard préempte les quelques moyens parfois accordés. Dans l'effort qui est le vôtre pour objectiver les décisions, vous passez à côté de la réalité du travail des personnels au quotidien ; vous compromettez même les priorités nationales comme celle de la santé de nos jeunes. Injonctions toujours plus nombreuses et insistantes pour moins de personnes et avec moins de moyens : telle est la réalité au final maltraitante de notre institution depuis trop d'années maintenant.

Il en est de même des moyens en CPE. Si vous avez accédé à notre demande de ne plus scinder les emplois -et nous vous en remercions- comment pourrions-nous nous satisfaire des deux emplois supplémentaires quand les besoins des établissements sont criants, qu'il s'agisse d'accompagnement d'élèves de plus en plus fragilisés ou même de sécurité ?

Le budget du premier degré s'est déjà traduit dans les départements par des fermetures de classes, parfois d'écoles. Le désengagement de l'État à l'égard des territoires est évident. Parce que, rappelons-le, il aurait fallu profiter de la baisse démographique pour donner davantage de moyens aux équipes : des moyens de réussir enfin l'inclusion, qui ne s'est faite jusqu'ici qu'à marche forcée, dans la douleur pour les élèves, pour les personnels, AESH y compris ; des moyens de remédier aux fragilités dans les apprentissages.

Au lieu de cela, la tendance est à la défiance à l'égard des enseignant-es que les programmes et évaluations voudraient mettre au pas. Au lieu de cela, notre institution fait le choix de maintenir en collège les groupes de niveaux dont nous avons suffisamment montré le caractère inacceptable et inefficace. Nous demandons toujours l'abrogation de la réforme « choc des savoirs ».

Dans le second degré, l'état des lieux aujourd'hui atteste d'une véritable saignée. Avant de justifier cette appréciation, nous tenons toutefois à remercier les services pour la qualité des échanges qui se sont tenus tout au long de la semaine dans les divers GT.

Nous tenons bien sincèrement à vous remercier de l'attention portée aux situations individuelles, chaque fois par exemple qu'une mesure de carte scolaire pouvait être levée. Si cela a pu être fait à une ou deux occasions, il aurait fallu aller plus loin dans le maintien voire la création de postes en zone rurale, ceci afin de stabiliser les personnels. C'est une demande que nous vous avons déjà formulée, Monsieur le Recteur. Nous la réitérons ici, bien convaincu-es que nous sommes que le problème de la couverture des besoins en certains territoires pourrait être garanti par là.

Or, à la veille de l'ouverture du mouvement intra-académique, notre crainte est de voir certain-es collègues avec un barème très élevé condamné-es à une affectation en Zone de remplacement par réduction drastique du nombre de postes offerts au mouvement.

L'« agent conversationnel », mis en place au péril demain de postes administratifs, a-t-il été programmé pour informer les demandeurs de mutation de cette douloureuse perspective ?

Il n'en reste pas moins que ce sont de très nombreuses divisions qui ferment cette année - une centaine selon nos calculs- avec inéluctablement des postes enseignants fragilisés par les compléments de service, voire les mesures de carte scolaire.

Ce sont des effectifs en collèges et en lycée qui avoisinent les seuils et qui rendront impossibles les conditions d'accompagnement de chaque élève, plus difficiles encore les conditions d'exercice des personnels.

A cet égard, la contrainte budgétaire qui maintient à un trop haut niveau les HSA est insupportable : elle a pour effet de « détricoter » les postes et donc d'in-sécuriser les collègues ; elle fait peser sur la santé des agent-es un risque majeur (kms à parcourir, nombre de classes et d'élèves à accompagner) ; elle pourrait même dégrader la qualité du service rendu à force d'HSA et de missions-pactes. En lycées professionnels, et malgré une légère augmentation des effectifs, les moyens ne suivent pas ; ils sont délégués surtout en HSA.

Les collèges dans les quatre départements subissent cette austérité de plein fouet, avec un retrait inédit de divisions. Les moyens manquent pour tout : pour assurer comme il se doit les dédoublements dans les enseignements scientifiques et technologiques, dans les enseignements de langues si l'on veut qu'une langue soit bien vivante. Les moyens manquent même pour la mise en œuvre des groupes dans le cadre de la réforme « choc des savoirs ».

Un comble ! Et bien sûr, de nombreuses options qui diversifient la formation des élèves et participent à leur enrichissement culturel sont compromises. Ne parlons même pas du pass culture ! Par choix idéologique en matière de justice fiscale, notre gouvernement a fait le choix d'une « éducation croupion » pour les enfants de nos territoires.

Dans ce contexte, l'état de la profession oscille entre colère et désespérance. Il est urgent de bien le mesurer. Demain il sera plus difficile encore de recruter et la responsabilité ne saurait en revenir à la représentation que nous donnons du métier ; non !

La responsabilité est à la réalité de métiers qui sont de plus en plus difficiles et complexes, mal rémunérés par ailleurs, des métiers dont les missions sont d'emblée compromises par le manque de moyens.

Au regard du contexte national et international que nous décrivions au début de cette déclaration, nos décideurs seraient bien conseillés de revoir urgemment les principes qui guident leur action publique.